



# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **39**  
- représentés : **7**  
**TOTAL 46**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> - Mme Laurence HOMMEL, Ajointe	<i>Pour la commune d'ERGSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Thierry KLEIN, Adjoint - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> Mme Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Marie-Bernadette PIETTRE, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

#### Membres représentés :

M. Bruno EYDER	ayant donné procuration à Mme Laurence HOMMEL
M. Julien HAEGY	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Philippe BUCHMANN	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sandrine HIMBERT	ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN
M. Jean-Michel WEBER	ayant donné procuration à Mme Marie Bernadette PIETTRE
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Claudio FAZIO	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

#### Membre titulaire représenté par son suppléant :

#### Membres excusés :

M. David PAULY, Conseiller Municipal de DORLSHEIM  
Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe de DUPPIGHEIM  
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

#### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

**OBJET : EAU ET ASSAINISSEMENT – MODALITES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A L'OCCASION DE REFECTIONS DE VOIRIE APRES TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 22-64 DU 30 JUIN 2022**

---

**N° 22-110**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 22-64 du 30 juin 2022 définissant les modalités d'intervention de la Communauté de Communes sur la voirie après travaux d'eau et d'assainissement ;

**CONSIDERANT** que les modalités d'intervention en question doivent être précisées afin de se conformer aux règlements de services d'eau potable et d'assainissement de la Communauté de Communes, en ce qui concerne l'intervention sur les parties privées des branchements particuliers qui nécessitent des réfections de pelouses, d'enrobés, de plantations, de pavages et de tout aménagement particulier de surface ;

**VU** ainsi le projet de délibération modifié en ce sens, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 15 décembre 2022 ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 17 novembre 2022 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
entérine**

la délibération modifiant la délibération N° 22-64 du 30 juin 2022 définissant les modalités d'intervention de la Communauté de Communes sur la voirie après travaux d'eau et d'assainissement,

**précise**

que la modification concerne l'intervention de la Communauté de Communes sur les parties privées des branchements particuliers qui nécessitent des réfections de pelouses, d'enrobés, de plantations, de pavages et de tout aménagement particulier de surface,

**adopte**

par conséquent, une nouvelle délibération (N° 110 BIS) qui remplace et annule la délibération N° 22-64 du 30 juin 2022.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Madame Caroline PFISTER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 16 décembre 2022
- publication sur le site internet le : 16 décembre 2022

**Acte à classer****DE-22-110**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-12-16T11-33-49.00 ( MI241983909 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20221215-DE-22-110-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : EAU ET ASSAINISSEMENT - MODALITES D'INTERVENTION DE LA CC A L'OCCASION DE REFECTIONS DE VOIERIE PRES TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : MODIFICATION DE LA DELIBERATION N.22-64 DU 30 JUIN 2022

Date de décision : 15/12/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.3. Voirie

Acte : [22-110 EAU ET ASST MODIFICATION DELIBERATION N 22-64 DU 30 JUIN 2022.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 16/12/22 à 11:33

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 16/12/22 à 11:33

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 16/12/22 à 11:41